L'ECHO CHOUPPOIS

Un regard sur l'actualité et la vie de notre commune N°2

Des projets, des dossiers, des idées qui avancent...

Chers amis,

Les projets de la commune de Chouppes avancent. Certains progressent plus ou moins vite selon leur importance, mais tous avancent dans la concertation, l'implication et surtout dans la maîtrise totale des finances publiques municipales, un point très important en cette période d'instabilité mondiale. En cette fin de semestre, voici donc un tour d'horizon des grands projets en cours, des sujets d'actualité et des festivités de l'été, concernant la commune de Chouppes.

Un été musical, patrimonial, ouvert à tous

L'été 2009 aux « Couleurs Vienne » a montré que la commune et les bénévoles étaient capables d'accueillir plusieurs centaines de personnes en plein air. Cet été, le conseil municipal et les associations rééditent notamment l'opération et étoffent l'offre d'animations. Le 9 juillet, l'église St Saturnin aura l'honneur d'accueillir pour la première fois de son histoire « les Nuits Romanes », un programme réputé de concerts lyriques soutenu par la Région, qui mêle musique et projections lumineuses simultanées. Le même soir la place et le pigeonnier seront le théâtre d'un spectacle de rue inédit avec des animations médiévales. Le 6 août, un maxi-concert de chansons françaises et populaires réunira en plein air, sur le terrain des sports, non pas un mais deux groupes, les « Juste un bruit doux » en première partie et les « Blaireaux » en seconde partie. Ces grandes animations étant subventionnées jusqu'à 80%, elles seront gratuites et ouvertes à tous. De grands moments à ne pas manquer, en plus des animations traditionnelles à Chouppes.

Avancée des projets dans tous les domaines

Côté patrimoine, l'église Saint Saturnin du XIIème siècle, presque millénaire et classée monument historique, verra son mur de façades consolidé à partir du mois de juin. C'est la première étape d'un programme de restauration étalé sur quatre ans et subventionné à près de 60%. Côté équipement, le plan de financement et de subvention de la Salle des fêtes est quant à lui presque bouclé. Un architecte étudie actuellement le projet technique. Côté économie, la zone artisanale intitulée « Viennopôle » et implantée vers la Folie-Poisson, est dans l'attente du rapport Avi-faune qui étudie l'impact sur l'environnement. Point encourageant, trois entreprises sont en liste d'attente pour s'implanter sur cette zone. Enfin, côté environnement et gestion des déchets, tout le monde a dû remarquer l'installation sur la commune, depuis mai, de cinq « Colonnes de verre ». Ces conteneurs sont destinés à collecter le verre et il est désormais obligatoire pour chacun d'y déposer les déchets de ce type.

Un nouveau lieu de scolarité laissé au choix de chaque famille

Les frais de restauration demandés par la commune de Mirebeau ne cessent d'augmenter depuis 2 ans passant de 480 € à 819 € pour un enfant de maternelle. Sachant que Chouppes n'a aucun pouvoir de décision dans ce domaine et que ce sont les élus du conseil municipal de Mirebeau qui fixent le prix des repas des enfants, le conseil municipal a décidé de ne plus participer à ces frais. Sensible au mécontentement des parents d'élèves, les élus n'ont pas ménagé leurs efforts, depuis janvier, pour trouver des solutions. C'est pourquoi, nous avons étudié avec l' école de St Jean-de-Sauves dont les frais de restauration sont deux fois moins élevés qu'à Mirebeau, la possibilité d'inscrire les élèves de Chouppes qui le souhaitent, ce qu'elle a accepté sans problème. La commune de Chouppes, dans ce cas, prendrait en charge le ramassage scolaire. La commune soutient les parents en leur proposant une nouvelle solution mais n'incite absolument personne à faire un choix dans un sens ou dans un autre. Les parents d'élèves choisiront librement dés la rentrée de septembre 2010 l'école de leur enfant selon leur intérêt particulier.

Pour ma part, je continuerai à me battre pour que Mirebeau nous applique des tarifs de restauration raisonnables.

Félicitations à une chouppoise

Toujours en matière de scolarité, j'en profite pour saluer une personne qui s'est dévouée très longtemps pour les élèves de la commune avec beaucoup de soin, de patience et de passion. Après avoir été cuisinière à l'école puis accompagnatrice, Marie-France Réault, prendra une retraite bien méritée en juillet. Le conseil municipal et moi-même la félicitons pour son dévouement exemplaire et lui souhaitons une bonne retraite dans une commune que nous ne cesserons de rendre encore plus agréable pour tous.

Merci à tous, élus, bénévoles, agents publics, commerçants, artisans,... pour votre implication dans la vie communale et bel été à chacun.

DES NOUVELLES DU MOULIN

Comme nous vous le disions sur le bulletin municipal du début de l'année, la cheminée de la deuxième pièce a revêtu son manteau de pierre, ce qui a demandé des efforts et toutes les précautions nécessaires pour poser cette lourde pierre de tuffeau. Merci à Dominique Brulé qui a offert la pierre et qui nous a apporté son professionnalisme pour l'installation. D'autres projets sont à l'étude, notamment l'enduit intérieur de la deuxième pièce ainsi que le crépissage extérieur de la maison du meunier.

Le 24 juillet dans la cour de l'école se tiendra comme les autres années le repas champêtre avec son cochon grillé et ses mogettes. Venez nombreux, les bénéfices sont pour la restauration de notre moulin.

Les Amis de Moulins seront également présents à l'occasion de l'organisation des fêtes de l'été sur notre commune...

NOS MEDAILLES

A l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, Monsieur BELIN Bruno a décoré, de la Croix du Combattant, Monsieur BLAIS Jérémy, Monsieur FAUCON Charles et Monsieur PASQUIER Jean-Pierre.

Monsieur GOUBAULT Didier a reçu la médaille de bronze de l'Union Fraternelle.

Monsieur BRUNETEAU Raymond a reçu le diplôme d'honneur des Anciens Combattants de la Seconde Guerre Mondiale.



LA CHOUPPOISE

Comité des fêtes de Chouppes

Les concours de belote et pétanque ainsi que le théâtre ont permis aux habitants de Chouppes et d'ailleurs de se divertir.

Nous espérons vous retrouver dans les mois à venir pour nos prochaines manifestations :

5 juin : vide grenier (réservations au 05-49-50-91-31) 14 juillet : kermesse sur la place du 8 mai après le défilé

29 août: marche 10 km

17 octobre : le Théâtre Populaire Pictave présentera sa nouvelle pièce

6 novembre : dîner dansant à la salle des fêtes de Chouppes

19 décembre : spectacle destiné aux enfants à la salle des fêtes de Chouppes

Vous pouvez venir nous rejoindre ou nous apporter de nouvelles idées. Contacts : Delphine Moreau 05-49-39-29-83 ou lachouppoise@voila.fr

LA COMMISSION D'EMBELLISSEMENT

Nous avons toutes et tous cultiver quelques fleurs? Cette année nous vous invitons à vous inscrire au concours des maisons fleuries .

Un jury passera le <u>3 juillet et 31 juillet 2010</u>, uniquement chez les personnes inscrites et sera composé de personnes de la Commune et hors Commune.

<u>Vous avez jusqu'à la date du premier passage pour vous faire connaître auprès</u> des membres suivants de la commission:

M. PRINCAY Benoit, M. GIVELET Louis, M. ROYER Jean-Paul, Mme. BASTARD Monique, Mme. CHARDON Christine, Mme. Hervé De BEAULIEU Nicole, Mme. COURLIVANT Danielle, Mme. GATINEAU Annick, Mme. GENOUD Mireille, Mme. GOUBAULT Carole

Mme. NAUDIN Annie

Nous vous demanderons une autorisation au droit à l'image pour photographier vos jardins fleuris ; les photos seront diffusées le jour de la remise des prix lors des vœux du Maire 2011.

Faites-vous connaître, <u>une jardinière peut être installée</u> au droit de votre propriété par nos soins, vous en assurerez l'entretien.

Nous recherchons toujours des informations sur la croix de BEAUVAIS, pour une future restauration.

« Festival Régional des NUITS ROMANES 2010 »

Le 9 juillet – Manifestation gratuite



La commune de Chouppes, au pied de la hauteur occupée par la ville de Mirebeau, possède en son cœur l'église Saint Saturnin, caractérisée par sa construction romane. A l'occasion du Festival Régional des Nuits Romanes 2010, le village souhaite valoriser cet édifice dont la nef et le chevet du XIème siècle se prêtent à une mise en scène artistique. Les spectateurs seront amenés à s'installer dans la nef pour y découvrir un duo insolite de chant lyrique et de saxophone illustré par une performance de danse sur corde. Pendant le spectacle et sur ces façades en extérieur, le site prendra vie lors d'une scénographie proposant chemins de lumière, illuminations, danse de couleurs... Les spectateurs seront invités à déambuler dans une petite rue reliant l'église au pigeonnier de Chouppes, théâtre lui aussi d'un spectacle mêlant danse équestre, équilibres acrobaties, solo de chant lyrique. Entre ces deux sites animés, une exposition photographique sur l'art roman en Pays Haut-Poitou et Clain révèleront les richesses romanes des églises voisines. Une soirée privilégiée en performance et création artistique pour mettre en exergue ce patrimoine, comme un trait d'union entre le patrimoine et ses habitants.



LES JUSTE UN BRUIT DOUX

Groupe du Poitou Charente qui fête cette année ses 10 ans d'existence et plus de 200 concerts sur les scènes Françaises. Thierry, chanteur charismatique et talentueux est entouré d'excellents musiciens et propose un répertoire de **Rock Festif**, composé de composition du groupe en français, (paroles et musiques 100% Juste un bruit doux), interprété avec fougue et sensibilité.

"Juste un Bruit Doux", c'est 200 concerts, des diffusions sur TF1, Canal +, plus de 100 radios (AXS MUSIC) qui passent leurs compositions en français, dont des émissions spéciales qui leur ont été consacrées pour présenter leur album français : France Bleue, R.E.C. "Le groupe a acquis cette solide expérience de la scène qui les propulsent littéralement vers les sommets de la chanson..."



Concert gratuit le 6 Août Pas si bêtes... Les Blaireaux

LES BLAIREAUX

Groupe de chanson française originaire de Lille. Leurs spectacles oscillent entre humour et émotion, avec une mise en scène très poussée. On les compare souvent aux Frères Jacques, à Brel ou à Renaud.

Le premier album "Pourquoi vous changez pas de nom?" sort en 2000. Il sera suivi en 2003 du "Sens du Poil" qui fera connaître Les Blaireaux au niveau national avec notamment des chansons telles que "L'Auberge du chat qui pète", "Pom pom pom frites" ou "Natalia Poutine".

L'album « Pas si bêtes » a été enregistré en public (Splendid/ Divan du Monde/ Ninkasi), puis mixé par Dominique Ledudal (réalisateur pour Thomas Fersen, Jacques Higelin, Tryo, Vincent Delerm ...). Il contient 5 chansons inédites. Les autres morceaux, complètement réarrangés, du fait notamment de l'intégration de nouveaux musiciens (section cuivre) sont tirés des 2 albums précédents « Pourquoi vous ne changez pas de nom ?» et « Le Sens du Poil ».

Les décisions du conseil municipal:

Affaires sociales

Une convention a été signée avec la commune de Mirebeau, pour « l'accès à la prévention des soins médicaux » pour les personnes en situation de précarité . Nous participons également à «la banque alimentaire» en versant au C.C.A.S. de Mirebeau.

SOREGIES

14 prises et fixations de guirlandes lumineuses ont été installées en prévision d'acquisitions de guirlandes.

SIVEER

a été réalisé par le SIVEER sans engagement financier de la commune le remplacement de la canalisation d'eau. A cette occasion, la commune en a profité pour changer les deux bornes à incendie.

Un nouveau chauffage pour l'église

Suite à la mise au norme électrique de l'église, il nous a été permis d'installer un chauffage provisoire par une soufflerie (loué) pour essai dans l'église.

Des bonbonnes à verre

ont été installées dans les lieux suivants: Chouppes, Poligny, Verrines, Virecoupère, la Folie-Poisson et Billy supprimant pour des raisons de sécurité le ramassage des verres qui était effectué par les employés communaux.

Une vessie(ballon pour réserve d'eau)

A partir d'aujourd'hui, votre mairie récupère vos piles usagées va être installée pour la borne incendie de Virecoupère.

<u>Une commission Communale</u> « d'accessibilité aux personnes handicapées » a été créée .

Un contrôle diagnostic

des systèmes d'assainissement non collectifs existants va être effectué par l'entreprise NCA,

sera pris en charge par la commune.

La première tranche des travaux de l'église

sera confiée à l'entreprise « Art de bâtir »pour la somme de 20422 euros H.T., pour la rénovation de la partie nord de l'église « Le glacis ». Le plan financier sera pris à hauteur de 30% par le conseil général et 30 % par la DRACC

Les travaux de voirie

sont confiés à l'entreprise «G.F.T.P. »pour la somme d'environ 65 000 euros H.T. .

Sécurité et signalisation :

- mise en place de balises d'obstacles au pont de Billy .
 - différents panneaux ont été achetés pour délimiter l'agglomération.
 - panneaux de rappel vitesse 50.
 - panneaux de 30 et 30 barrés.
 - panneaux d'identification de lieu-dit .

Pigeonnier 2:

la vente des lots est terminée.

Maison « Jean DOUSSET »

Place du 8 mai 1945 : mise en vente de la maison J. Dousset

Rappel :Les sacs de tris sélectifs doivent être déposés au plus tôt la veille.

Rappel: nous vous rappelons que vous devez régulièrement élaguer vos haies et bordures pour une meilleure visibilité et le bon fonctionnement des lignes électriques et téléphoniques.

Quelques informations pratiques sur les déchèteries

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MIREBALAIS

ACCA

BALL-TRAP le 22 août 2010, de 10H00 à 20H00. Renseignements au

05.49.03.06.53.

Assemblée générale le 13 juin à 8H30 à la mairie. Installation de barrières automatiques le 1er septembre à la déchèterie : La Communauté de Communes du Mirebalais a décidé d'équiper la déchèterie de Mirebeau de barrières d'accès automatique. Pour accéder à cette déchèterie, vous devez donc présenter votre badge devant la barrière. La Communauté de Communes du Mirebalais a décidé de ne pas équiper la déchèterie de Vouzailles. Cependant, chaque usager devra présenter son badge au gardien.

<u>Les raisons d'un tel équipement</u>: La mise en place de ce dispositif a plusieurs objectifs. Il permettra d'assurer la sécurité du personnel et une plus grande fluidité des véhicules sur le site. Enfin, l'accès des déchèteries sera réservé aux ressortissants de la Communauté de Communes du Mirebalais. En effet, la collecte et le traitement des déchets sont financés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui apparaît sur la feuille d'imposition du foncier bâti. D'autre part, le Grenelle de l'environnement impose de réduire les déchets de 7 kg par an et par habitant.

<u>Les démarches pour obtenir un badge</u>: Il suffit de vous présenter à la mairie, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Chaque foyer disposera d'un badge remis gratuitement. En cas de perte ou vol, il convient de s'adresser à la Communauté de Communes du Mirebalais au 05.49.50.41.83. Toute nouvelle carte sera alors facturée.

<u>Dépôt des déchets en déchèterie</u> : Nouveaux tarifs

Gravats : 5€/m3 au delà d'un m3 Tout venant : 20€/m3 au-delà d'un m3 Végétaux : 5€/m3 au-delà d'un m3